Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le 16/12/2025
ID : 026-212600886-20251215-DELIB2025_96-BF

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 16 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025.96 Séance du 15 décembre 2025

Présidence de Monsieur Christian Gauthier
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 15 décembre 2025 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 9 décembre 2025 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, Mme Florence DEGOUGE, M. Christian RAMAT, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, Mme Nathalie ZAMMIT, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Claude VOSSEY, Mme Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU à Mme Nathalie ZAMMIT, M. Eric SAULLE à Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, Mme Mélanie PALCOUX à Mme Céline LOPEZ, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL à M. Bertrand BECORPI.

Excusés : M. Roger-Pierre ROLLAND, Mme Caroline BILLION-REY.

Conseillers municipaux présents : 21

M. Gilles GARNIER a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Vote du Budget Primitif 2026 – Budget principal de la Commune

Rapporteur : Claude VOSSEY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal, L2311-1 et suivants relatifs aux finances communales ;
Vu l'intérêt de voter le budget primitif dès la fin de l'exercice précédent afin de commencer le nouvel exercice avec des documents opérationnels ;
Vu la délibération 2025.85 du Conseil Municipal du 3 novembre 2025 relative à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2026 ;
Considérant que le budget primitif 2026 de la Commune s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	5 004 297.00 €
Recettes :	5 004 297.00 €

Section d'investissement

Dépenses :	1 333 000,00 €
Recettes :	1 333 000,00 €

Soit un budget total de 6 337 297 €

Vu l'avis de la commission « Administration Générale et Finances » du 8 décembre 2025 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2026 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
26300

N° accusé de réception Préfecture : 026-212600886-20251215-DELIB2025_

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le 16/12/2025
ID : 026-212600886-20251215-DELIB2025_96-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE 2025-096

Commune : CHATUZANGE LE GOUBET (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21260088600015

POSTE COMPTABLE : SGC NORD DROME

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le 16/12/2025
ID : 026-212600886-20251215-DELIB2025_96-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 09/12/25

Présenté par Le Maire (1),
A Chatuzange-le-Goubet, le 15/12/2025

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET 26300

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Chatuzange-le-Goubet, le 15/12/2025
Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AMANDE-SÉGUINEAU Béatrice	
ANDRÉ Jean-Marc	
BECORPI Bertrand	
BEDOUAIN Christophe	
BERRANGER Pascal	
BILLION-REY Caroline	
BONNARD Stevie	
CAMACHO Jérôme	
CHEYNEL Lilian	
CLÉMENT Élise	
DAMAISIN-JAMONET Coralie	
DEGOUGE Florence	
DESBAR Stéphanie	
GARNIER Gilles	
GAY Fabrice	
LOPEZ Céline	
MELESI Pierre	
PALCOUX Mélanie	
RAMAT Christian	

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le 16/12/2025
ID : 026-212600886-20251215-DELIB2025_96-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

ROLLAND Roger-Pierre	
SARZIER Jean-Michel	
SAULLE Eric	
THON Laurence	
THON Marina	
TRACOL Audrey	
TRUCHET-COMTE Natacha	
VOSSEY Claude	
ZAMMIT-HELMER Nathalie	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/12/25 et de la publication le 16/12/25

A Chatuzange-le-Goubet, le 15/12/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.